

Compte rendu du conseil pédagogique du 9/04/2018

Début de séance : 16h45

Présents : (Enseignants) M. Adrian, Mme Ambroise-Domenech, Mme Blondelle, Mme Ducos- M Durand JN- M Isserte, Mme Maksimovic, Mme Mohamed, Mme Taquin, Mme Tresse, M Versepuech, (CPE) Mme Ceschin, Mme Bergon, (AVS) Mme Espiau, (AED) Mme Puerta, (SEGPA) Mme Froment, Mme Bouillon, (Direction) M Soulayres . (IA IPR EVS) Mme Moari.

Thème de travail : Le dispositif Ulis collège

Partie 1:Travail en quatre ateliers tournants autour de quatre questions. (Retranscription de toutes les réponses apportées ci-dessous).

Question n°1 : *Quelles ont pu être les appréhensions face à ce nouveau dispositif et ont-elles été levées ?*

- Comment répondre aux attentes pour ces élèves dans des classes hétérogènes et à fort effectif ?
- Comment s'y retrouver du point de vue de l'organisation des EDT et des inclusions.
- Comment intégrer un élève dans la vie de la classe ordinaire (absences nombreuses) ?
- Comment intégrer l'élève dans la progression des apprentissages ?
- Comment différencier ?
- Comment créer des évaluations adaptées ?
- Y aura-t-il un coordonnateur ? Un référent Ulis ?
- Comment protéger les élèves en inclusion du regard des autres ?
- Appréhension des équipes à être en capacité d'accueillir correctement ces élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Intégration « psychologique » dans la classe ordinaire.

Question n°2 : *Quelles difficultés dans la mise en place ont pu être identifiées ?*

- Impossibilité de suivre l'ensemble des cours de la discipline en inclusion (soins, autre...).
- Problème du matériel scolaire.
- Problématique des devoirs à la maison.
- Difficultés quotidiennes pour le suivi des présences en cours via l'appel Pronote inactif.
- Oublis de communiquer à la classe Ulis les sorties, les manifestations ou les examens qui pourraient concerner les élèves de cette classe.
- Manque de moyens humains pour les inclusions.
- Difficultés face à l'hétérogénéité du niveau de ces élèves par rapport au groupe classe.
- Intégration « relative » au groupe classe.
- Manque de créneau de concertation avec la coordonnatrice Ulis.

Question n°3 : *Quels apports pédagogiques peuvent amener le dispositif Ulis au sein de l'établissement.*

- Contribuer au « vivre ensemble » pour les enseignants par les échanges de pratiques et une meilleure communication et pour les élèves via les inclusions.
- Impulser et favoriser la différenciation pédagogique au sein de l'établissement.
- Remise en question des pratiques pédagogiques.
- Mise en place de tutorat entre élèves.
- Obligation de renforcer les pratiques collaboratives et le travail en îlots.
- Révision des supports pédagogiques utilisés.
- Inclusions ulis = proposition de projet d'établissement sur le thème lié au handicap de la différence.

Question n°4 : *Quelles améliorations pourraient être mises en œuvre dès la rentrée prochaine ?*

- Dans la mesure du possible, prévoir les inclusions à N-1 par rapport aux effectifs et aux EDT (Ulis et Segpa).
- Inclusions à considérer en fonction du niveau de compétences et non du niveau de classe selon les disciplines.
- Mettre en place un système de tutorat/parrainage à partir de la 5^{ème}.
- Disposer du positionnement des élèves par rapport au socle de compétences : aide à la progression individuelle et à l'évaluation des élèves concernés.
- Avoir un tableau des ateliers et stages (Segpa).
- Création d'un conseil de « classe Ulis » avec la coordonatrice (valeur de PP de cette « classe »).
- Disposer d'un profil plus précis des élèves en amont pour optimiser leur accueil.
- Privilégier le travail des pré-requis sur le dispositif avant d'inclure en classe ordinaire.
- Permettre aux élèves en inclusions de suivre la totalité d'une séquence.
- Assurer si possible une continuité pédagogique en conservant les mêmes professeurs en classe d'inclusion.
- Développer les passerelles entre le dispositif et les classes d'inclusion (transmission des informations, des supports pédagogiques utilisés, etc..)

Partie 2: Synthèse du sondage réalisé auprès des élèves de l'établissement.

Sondage réalisé auprès des 14 élèves du dispositif Ulis, des élèves de classes de tous les niveaux de la 6^{ème} à la 3^{ème} qui accueillent ou pas un élève en inclusion (graphes en annexe).

Objectifs du sondage : *Mesurer le ressenti des élèves face au dispositif Ulis (connaissance de ce nouveau dispositif), mesurer l'impact sur la question du vivre ensemble au sein du collège, mesurer l'impact au niveau du travail quotidien dans les classes ou dans l'établissement y compris restauration scolaire et temps péri scolaires.*

Il ressort des réponses des élèves que ce nouveau dispositif est parfaitement intégré au sein de l'établissement et connu de la plupart des élèves. Les élèves concernés s'y sentent à l'aise et accompagnés, non seulement par leurs pairs mais aussi par l'équipe enseignante. La présence d'élèves en situation de handicap favorise les questionnements du plus grand nombre sur les notions de « différence » et de respect de l'autre. En complément des propositions d'améliorations dès la rentrée prochaine, un autre sujet d'étude sur le thème de l'ergonomie au travail pour les élèves (et les personnels) pourrait être envisagé sous forme d'un groupe de travail autour de personnels volontaires. (Cf Ifé n°75 de mai 2012 ou le site <https://architecture-scolaire.com>)

Fin de séance : 17h45